APRÈS LA LAÏCITÉ «POSITIVE»

La mémoire sélective de Sarkozy

De notre bureau de Paris, Khadidja Baba-Ahmed

Jusqu'où ira Nicolas Sarkozy ? L'enchaînement des déclarations et même des décisions que prend le locataire de l'Elysée ne cesse de questionner. La dernière sortie en date est l'annonce qu'il a faite mercredi dernier au dîner annuel (le 23e) du Conseil Représentatif des Institutions juives de France (Crif).

Après avoir développé, à juste titre d'ailleurs, l'atrocité de la shoah et le nécessaire devoir de mémoire pour que nul n'oublie ces «persécutions effroyables», le chef de l'Etat français a annoncé : «j'ai demandé au gouvernement et en particulier à Xavier Darcos, le ministre de l'Education, à ce que dès la rentrée scolaire 2008, on confie la mémoire d'un enfant victime de la shoah à chaque élève de CM2», soit aux élèves de 10 ans. Dans ce même discours, et sans que personne n'en doute ni ne le lui conteste, Nicolas Sarkozy a martelé : «Oui, c'est vrai, je suis un ami d'Israël et j'attache une grande importance au resserrement des liens politiques, d'amitié et de coopération entre nos deux pays».Plus encore, le président français annonce avoir décidé que la première visite d'Etat d'un chef d'Etat étranger soit celle du président israélien.

Shimon Peres sera donc le premier président à effectuer une visite d'Etat en France du 10 au 14 mars et Sarkozy se rendra en Israël au mois de mai prochain. Et pour remercier davantage la communauté juive de France d'avoir voté massivement pour lui (des propres aveux de cette communauté, la majorité de ses voix sont allées à Sarkozy), l'invité du Crif a rappelé aux participants du dîner «qu'Israël était conviée à rejoindre la francophonie». Au lendemain de ces déclarations, des réactions nombreuses se sont faites entendre. Il y a eu d'abord celles des syndicats de gauche comme de droite qui se sont élevés contre la nouvelle intrusion du politique à l'école, l'instrumentalisation sur le registre de l'émotion d'un drame historique auprès de jeunes enfants du primaire et les traumatismes qui pourraient en résulter.

Au plan politique, mais curieusement, et en dehors des réactions individuelles, aucun parti ne s'est encore élevé contre cette mémoire sélective du président français. Pour rappel, à propos des atrocités commises pendant la guerre d'Algérie et la demande qui lui est faite de reconnaissance par la France de ces atrocités, Sarkozy n'a cessé de marteler que «la France n'a pas de repentance à faire et les enfants n'ont pas à se culpabiliser pour ce qu'ont pu commettre leurs parents».

François Hollande, secrétaire du PS trouve bonne l'idée de Sarkozy et ajoute : «chaque fois que l'on peut faire transmettre les exigences du devoir de mémoire, il faut le faire». Mais le premier homme du PS se garde de déclarer qu'il faut le faire aussi pour d'autres atrocités commises par la France coloniale en Algérie comme dans d'autres pays qu'elle occupa. «Sur le plan politique, l'on peut craindre que l'initiative du chef de l'Etat n'attise la concurrence mémorielle qui sévit entre différentes communautés», a dit François Pupponi, le maire socialiste de Sarcelles. Ce deux poids, deux mesures sur le devoir de mémoire, va, sans aucun doute dans les jours qui viennent, faire réagir tous ceux qui se sont élevés et ont milité contre la fameuse loi de février 2005 sur «les bienfaits de la colonisation».

Outre cette dernière sortie de Sarkozy sur la shoah, le président en a fait une autre encore sur l'importance de la religion dans l'enseignement. Depuis plus de deux mois, la loi de 1905 sur la laïcité portant séparation de l'église et de l'état est très fortement malmenée par le président qui souhaite apporter un peu plus de religieux à la vie des citoyens. Au dîner du Crif et faisant fi des critiques qui lui ont été adressées sur «sa bigoterie» et son souhait d'imposer la religion là où de longues luttes menées en ont fait une affaire personnelle, Sarkozy persiste et signe : «tous nos enfants ont le droit, a-t-il dit, de rencontrer, à un moment de leur formation intellectuelle et humaine, des religieux engagés qui les ouvrent à la question spirituelle et à la dimension de Dieu». La messe est dite et la rupture annoncée lors de sa campagne est non seulement dans la forme, mais aussi dans le fond. Et c'est précisément cette rupture dans le fond qui touche le socle même de la République qui a conduit vendredi des personnalités de divers horizons à réagir. Un appel pour une vigilance républicaine signé entre autres de Dominique de Villepin, François Bayrou, Ségolène Royal, Delanoë , Chevènement … a été publié sur le site de l'hebdomadaire *Marianne*. Les signataires rappellent leur «attachement aux fondamentaux d'une laïcité ferme et tolérante, à l'indépendance de la presse et au pluralisme de l'information et enfin à une politique étrangère digne, attachée à la défense des droits des peuples, soucieuse de préserver l'indépendance nationale…». L'opposition de personnalités de divers horizons politiques vient s'ajouter aux sondages d'opinion dans lesquels les Français se déclarent de plus en plus déçus ou pour le moins désarçonnés par un type de gouvernance et des décisions en cascade, de plus en plus incompréhensibles, et ce, depuis neuf mois.

K. B.-A.

AFFAIRE DE L'ATTENTAT KAMIKAZE AVORTÉ À LAKHDARIA

La DGSN dément, un officier suspendu et la fille Sabrina réapparaît

24 heures après la conférence de presse au cours de laquelle deux officiers de la Sûreté de wilaya de Bouira ont rendu compte de l'affaire de l'attentat kamikaze avorté à Lakhdaria et où furent arrêtés un terroriste notoire et deux filles dont l'une était supposée être la potentielle candidate à l'attentat kamikaze qui allait être commis le lendemain matin, au niveau de la Sûreté de daïra de Lakhdaria, la DGSN a rendu public un communiqué dans lequel elle remet en cause toute l'information rapportée.

Dans ce communiqué, la DGSN fait état effectivement de l'arrestation d'un certain B. T. qui a des antécédents terroristes mais nie complètement avoir procédé à l'arrestation de deux autres filles, ni qu'elles aient une quelconque intention de se faire exploser dans un attentat kamikaze, comme rapporté par les différents comptes rendus de presse.

Plus loin, le communiqué fait état d'un subterfuge utilisé par le terroriste arrêté pour se venger contre cette fille appelée effectivement Sabrina laquelle avait des relations passionnelles avec lui mais qu'elle aurait refusé de prendre comme époux.

Cependant, pour notre part, rappelons certaines vérités : lors du point de presse animé par les deux officiers, celui chargé des relations avec la presse et le second qui n'est autre que celui cité dans l'article, celui qui avait déjoué l'attentat kamikaze, il n'a jamais été question d'une quelconque relation passionnelle entre le terroriste arrêté, auteur du coup de fil suspect, ni de la libération de la fille Sabrina.

Il a été dit à cette conférence que la fille Sabrina, arrêtée au même titre qu'une autre aux environs de 1h 20mn, ont été confiées le lendemain aux éléments du Centre national de lutte antiterroriste. Dans la même conférence, tous les correspondants présents ont compris que la fille Sabrina qui a été arrêtée, allait être utilisée par le terroriste B. T. comme kamikaze. Le lendemain, nous avons appris par la voix du communiqué de la DGSN que la fille Sabrina est victime de B.T. qui voulait se venger d'elle. En d'autres termes, il n'a jamais été question d'une opération kamikaze. Par ailleurs, en plus du communiqué de la DGSN, au niveau local, le mercredi, soit le jour de la parution de l'information dans plusieurs titres de la presse nationale, les deux officiers qui avaient divulgué l'information ont été suspendus et soumis à une enquête interne.

Hier, nous avons appris que l'un des deux officiers a été libéré alors que le deuxième, l'officier du centre opérationnel est, lui, toujours en garde à vue et qu'il devait comparaître ce jour pour délit de divulgation de secrets professionnels.

S'il est vrai que les correspondants avaient traité cette information avec une certaine légèreté, il est tout aussi vrai qu'ils l'avaient fait en ayant à l'esprit que celle-ci, en la relatant en détail, allait promouvoir ses auteurs c'est-à-dire les deux officiers, surtout celui qui était derrière l'arrestation du terroriste et des deux fillettes. De là à les voir en prison ou radiés du corps pour avoir divulgué cette information, personne ne savait que le fait de sauver des vies humaines et éviter un carnage certain au niveau de la Sûreté de daïra de Lakhdaria, allait coûter à cet officier une radiation à vie. A moins que la réconciliation nationale oblige …

Dont acte !

H. M.

UNION NATIONALE DES ÉTUDIANTS ALGÉRIENS

Les œuvres universitaires en débat

Le bureau national de l'Unea est entré en conclave pour faire une évaluation nationale de la situation des œuvres universitaires.

Nabil M. - Alger (Le Soir) - Cette rencontre a été provoquée à la suite de la dégradation de la situation sociale des étudiants. Au cours de la cérémonie d'ouverture des travaux, il a été expliqué que l'état des œuvres universitaires laisse à désirer. Ce secteur connaît une situation instable comme en témoigne la valse des directeurs à l'Office des œuvres universitaires. Selon le secrétaire général de l'Unea, pas moins de 11 directeurs se sont succédé à ce poste durant les 12 dernières années. Ce n'est pas tant une question de fonds, mais plutôt une affaire de maîtrise de la gestion. Pas moins de 5000 milliards de centimes sont alloués aux œuvres universitaires annuellement, a-t-on expliqué. Les responsables qui ont été à la tête de l'Onou sont également issus d'autres secteurs, ce qui dégage un déficit dans la maîtrise du dossier en question. A la lumière de ces données, l'Union nationale des étudiants algériens (Ugel), demande que l'Office national des œuvres universitaires (Onou) soit dissous. A sa place, il est recommandé la création de 4 offices régionaux. Cette nouvelle configuration va, selon le SG de l'Ugel, contribuer à avoir une meilleure situation grâce à la décentralisation de la gestion.

Il a, par ailleurs, été demandé la révision de la grille des besoins des étudiants.

En effet, la bourse actuelle a été évaluée sur la base des besoins telle que calculés en 1989. Cette grille est aujourd'hui dépassée a fortiori que «toutes les couches sociales ont profité d'augmentations sauf celles des étudiants» a encore souligné l'orateur.

Au terme de son intervention, le SG de l'Ugel a souligné que les recommandations des travaux de la réunion du bureau national allaient être portées au ministère de tutelle. Dans le cas où ces dernières ne sont pas prises en considération, l'organisation sera obligée d'aller vers une grève générale, prévue vers la fin du mois de février.

N. M.

IL A ÉTÉ GUILLOTINÉ LE 11 FÉVRIER 1957

Hommage au chahid Fernand Yveton

Une cérémonie de recueillement, en hommage au chahid Fernand Yveton, s'est déroulée avant-hier matin au cimetière chrétien de Bologhine. Combattant du FLN de la Zone autonome d'Alger, Yveton avait été guillotiné le 11 février 1957.

Tarek Hafid Alger (Le Soir) - «Je vais mourir mais l'Algérie sera indépendante». La prophétie faite par Fernand Yveton, quelques minutes avant qu'il ne soit guillotiné, a fini par se réaliser. Algérien d'origine européenne, fervent anti-colonialiste, Yveton a donné sa vie pour son pays. Une cérémonie de recueillement a été organisée jeudi dernier au cimetière de Bologhine. Comme chaque année, les «anciens» de la Zone autonome d'Alger ont rendu hommage à leur compagnon de combat. A l'image de son chef, Abdelkader Guerroudj, qui est revenu sur les conditions dans lesquelles Yveton a été interpellé. Mais il semble qu'aujourd'hui encore, les qualités de ce martyr ne sont pas officiellement reconnues. C'est en tout cas ce qu'a pu constater jeudi l'assistance lorsqu'un représentant de l'Organisation nationale des moudjahidine s'est cru obligé d'indiquer dans son allocution que Fernand Yveton «est mort pour sa seconde patrie». Une déclaration jugée inopportune qui a fait réagir les présents. Un «lapsus» dénoncé par Mustapha Fetel, compagnon du martyr. «Fernand a été exécuté avec deux autres Algériens. Le jour de cette exécution, tous les prisonniers de la prison Barberousse ont crié leurs noms, ils n'ont fait aucune distinction. Pour eux, tous les trois sont morts pour l'Algérie. Il est regrettable que des années après, certains continuent de faire de tels lapsus. C'est grâce à des gens comme Fernand Yveton que l'on pense aujourd'hui à signer un traité d'amitié avec la France. Sans eux, quelle amitié pourrions-nous ressentir envers ce pays ? Ils sont l'espoir de la fraternité humaine», lancera Mustapha Fetel.

Né à Alger le 12 janvier 1926, Fernand Yveton, ouvrier tourneur, adhère à seize ans au Parti communiste algérien (PCA), puis devient militant de la Confédération générale du travail (CGT) à l'usine de gaz d'Alger.

Membre du FLN au sein des réseaux de la Zone autonome d'Alger, il est chargé de faire exploser l'usine à gaz. Surpris le 14 novembre 1956 à régler la minuterie de l'engin explosif, dans le but qu'il ne fasse pas de victimes, Fernand Yveton sera arrêté et torturé par les parachutistes. Son recours en grâce a été refusé par le président René Coty, avec l'accord du ministre de la Justice de l'époque, François Mitterrand. Fernand Yveton mourra guillotiné à la prison de Serkadji le 11 février 1957.

T. H.

TIZI-OUZOU

Une mère et un père de famille fauchés par un véhicule au centre-ville de Aïn-El-Hammam

Un drame de la circulation a secoué la ville de Aïn-El-Hammam, (moins de 50km à l'est de Tizi-Ouzou), en fin d'après-midi de jeudi dernier. L'effroyable accident a eu lieu en plein centre-ville, à la sortie est de l'agglomération, en allant vers Abi Youcef et Iferhounène. Un couple, une mère et un père de famille de huit enfants en bas âge, a été violemment heurté par une voiture de type Renault Clio. Selon des témoignages, le véhicule dont le conducteur a perdu le contrôle, a dérapé, emportant dans son élan fou, la mère et le père de famille qui venaient de sortir de leur domicile. Le père décédera sur le coup, la mère, quant à elle, sera transportée à l'hôpital de Aïn-El-Hammam dans un état, décrit toujours par les mêmes témoins, comme étant critique et grave. Le conducteur a été interpellé par la police pour être présenté incessamment à la justice.

S. A. M.